AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE N°43/ONSSA/DRFM/2026

Le sous-ordonnateur de la direction régionale de l'ONSSA – Région Fès-Meknès – procède à l'achat sur bon de commande les prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Maintenance, des installations techniques et téléphoniques des entités relevant de la direction régionale de l'ONSSA (Région Fès-Meknès).

Consistance de la prestation :

N°	Désignation et Caractéristiques	Unité de mesure	Quantité
1	**Maintenance, vérification et mise en service armoire réseau informatique :** - étiquetage des panneaux de brassage et les prises informatiques ; - dépoussiérage et mise en bon état de plinth et toute la conduite réseau informatique ; - déplacement et câblage et points d'accès WIFI ainsi la configuration ; - Paramétrage et configuration des VLANs, mise en service 10 convertisseurs POE des points d'accès ; - l'installation réseau informatique contient : 5 SWITCH mangeables L3 de 24 ports, 8 panneaux de brassage 24, 6 points d'accès wifi, 120 prises réseau informatique et 50 prises RJ12.	Forfait	1
2	**Maintenance, vérification et mise en service PABX standard téléphonique :** - configuration et mise en service des lignes qui manque ; - réparation des appareils numériques et analogiques défectueux ; - plinthe, 4 panneaux de brassage 24 cat6a ftp modulaire, avec toutes sujétions ; - programmation dépend des besoins du maître d'ouvrage. (2 sites à Meknes, 3 sites à Fès, 2 sites à Taza, 2 sites à El Hajeb)	Forfait	1
3	**Entretien, maintenance et mise en service des FAX.**	Forfait	16

Direction Régionale Fès - Meknès
En face Résidence Moulay Ismaîl V.N. BP S 45, Meknès, Maroc
المديرية الجهوية فاس - مكناس
أمام إقامة مولاي إسماعيل م.ج، صندوق البريد س45 - مكناس - المغرب
: + 212 5 35 52 65 30/37 - 06 73 99 82 83/84 - : + 212 5 35 52 75 07
E mail : dr.meknes@onssa.gov.ma

	(2 sites à Meknes, 3 sites à Fès, 2 sites à Taza, 2 sites à Misour (Boulmane), 2 sites à Ifrane et Azrou, 2 sites à El Hajeb, 2 sites à Taounate et un site à Sefrou)		

Lieu d'exécution :
Toutes les entités relevant de l'ONSSA (région Fès-Meknès), au niveau de toutes les provinces et préfectures de la région de Fès-Meknès.

Délai d'exécution de la prestation :
Le délai d'exécution du présent Bon de Commande est fixé à **2 mois** à compter de la date de sa notification.

Date et heure limite de réception des Devis des concurrents :

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : le 16 NOV. 2026 à 10h00Min

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

ONSSA
Le Directeur Régional
Région Fès - Meknès
Khalid EL CHARIB

Termes de références relatifs à

L'avis d'achat sur bon de commande N° 42/ONSSA/DRFM/2026

Objet : Maintenance, des installations techniques et téléphoniques des entités relevant de la direction régionale de l'ONSSA (Région Fès-Meknès)

ARTICLE 1 : OBJET DU BON DE COMMANDE

Le présent avis d'achat sur bon de commande a pour objet : Maintenance, des installations techniques et téléphoniques des entités relevant de la direction régionale de l'ONSSA (Région Fès-Meknès).

ARTICLE 2 : CONSISTANCE ET LIEU DE LIVRAISON

Les prestations objet du présent bon de commande consistent en la maintenance des installations techniques et téléphoniques des entités relevant de la Direction Régionale de l'ONSSA de Fès-Meknès.

Les prestations seront exécutées au niveau de l'ensemble des entités relevant de la Direction Régionale de l'ONSSA de Fès-Meknès, réparties sur les différentes provinces et préfectures de la région.

ARTICLE 3 : DELAIS D'EXECUTION

Le délai d'exécution de l'ensemble des prestations est fixé à **deux (02) Mois** à compter de la date de notification du bon de commande.

ARTICLE 4 : PROSPECTUS

Le soumissionnaire est dont l'obligation de déposer au bureau d'ordre ou d'envoyer au mail ci-dessous :

- **Une note descriptive des moyens humains et techniques dont dispose le soumissionnaire pour assurer l'exécution des prestations ;**
- **Les présents termes de références signés avec mention « Lu et approuvé » ;**

Et ce avant l'ouverture des plis dont la date et l'heure sont précisé dans l'avis d'achat.

- Bureau d'Ordre : Siège de la Direction Régionale de l'ONSSA Fès Meknès, Av Résistant Mohamed LAHRIGA, en face Résidence Moulay Ismail VN BP S 45 MEKNES.
- Adresse Mail : onssadrfm.srs.achats@gmail.com

ARTICLE 5 : REGLEMENT DES CONTESTATIONS ET LITIGES

La Direction Régionale de l'ONSSA Fès- Meknès et le fournisseur s'engagent à régler à l'amiable les difficultés auxquelles pourraient donner lieu l'interprétation et l'exécution du bon de commande et ce, quelle que soit la nature du différend.

ARTICLE 6 : RECEPTION DES PRESTATIONS

La réception des prestations interviendra après satisfaction des obligations indiquées au niveau du présent bon de Commande.

A cet effet, la réception sera sanctionnée par l'établissement d'un procès-verbal de réception signé par les agents désignés par le maitre d'ouvrage.

ARTICLE 7 : MODALITES ET PIECES A FOURNIR POUR LE REGLEMENT

Le règlement s'effectuera dans un **délai de 120** jours **au maximum** après la réception des prestations. Le titulaire devra produire **3 exemplaires de facture** arrêtée en toutes lettres et chiffres et comportant sa signature, son cachet, son numéro du compte bancaire (RIB), le numéro de l'ICE, l'IF, le n° d'affiliation à la CNSS, le n° d'inscription à la TP, le client (ONSSA-Direction Régionale de Fès- Meknès), **l'ICE de l'ONSSA : 001654057000037** l'objet et le numéro du bon de commande, le mode de règlement (par virement) et toute autre mention édictée par la réglementation en vigueur.

Le maître d'ouvrage	Le concurrent
ONSSA Le Directeur Régional Région Fès - Meknès Khalid EL CHARIB	